

Compte rendu du Conseil municipal du 9 novembre 2021

Commune de Nanton

L'an deux mille vingt et un et le neuf du mois de novembre, le conseil municipal s'est réuni en salle du conseil à la mairie de Nanton à 19h, sous la présidence de Mme Véronique DAUBY, Maire.

Date de Convocation : 02 novembre.

Secrétaire de séance : MARCHANDIAU Perrine.

Etaient Présents : DAUBY Véronique, DAVID François, DECHENAUD Cécile, DE LAUNAY François-Xavier, GARROT Cédric, GILLOZ Denis, HAAS Didier, MANIEZ Mickaël, MARCHANDIAU Perrine, PROTAT Estelle.

Etaient excusés : BENAS Nathalie (donne pouvoir à MARCHANDIAU Perrine), BOYAUD Malorie (donne pouvoir à PROTAT Estelle), LACHAUD Fabien, ROUSSEAU Elodie (donne pouvoir à GARROT Cédric), TAMIZON Cédric (donne pouvoir à GILLOZ Denis).

Ouverture de séance : 19h00

Le compte rendu du conseil précédent tenu le 08 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.

I) Refacturation du déblaiement de la give Box.

A la suite de l'incendie de la give Box, le nettoyage a été fait par les cantonniers.

Le conseil municipal décide de refacturer à Allant Vers, le temps de travail qui est estimé à 12 heures, au taux horaire de l'agent, soit 18,69 €. Allant Vers pourra faire fonctionner son assurance.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour une facturation à Allant Vers de 12h à 18,69 €, arrondi à 224 €.

II) Délibération de l'achat du café commerce.

Suite aux échanges avec le gérant du Café du Centre qui souhaite vendre son fonds de commerce, et avec les élus qui ont fait une proposition de rachat, et il est demandé au Conseil de valider ce projet ainsi que le prix d'acquisition.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le rachat du fond de commerce de Monsieur Cabas pour la somme de 25 000 € et autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cette offre.

III) Avis sur l'implantation d'une antenne téléphonique.

Un opérateur téléphonique propose l'implantation d'une antenne de téléphonie sur la commune de Nanton. Le conseil municipal doit se prononcer sur l'autorisation et sur le lieu.

Après des débats, le Conseil municipal ne se prononce pas, et demande plus de précisions. En fonction des réponses apportées par Orange, le Conseil propose de solliciter l'avis de la population.

IV) PLUI : discussion sur le zonage

Mme le maire présente les dernières discussions ayant eu lieu lors de la réunion du 28 octobre à la communauté de communes : les modifications des zonages suite aux différentes remarques, les périmètres de réciprocité concernant les agriculteurs, et les dernières informations concernant une éventuelle OAP sur le bourg.

V) Questions diverses

- Proposition de SAFTI : proposition de partenariat pour recenser les maisons inoccupées. Les élus ne sont pas intéressés par cette proposition.

- Présentation de la nouvelle association de parents d'élèves : « le chemin des écoliers ».
- Cérémonie du 11 novembre : dans le respect des règles sanitaires, rassemblement à 11 heures devant la maire, recueillement et dépôt de gerbes au monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, vin d'honneur sera offert. La journée se poursuivra par le repas des anciens organisé par la CCAS.
- Matinée citoyenne du 20 novembre : les élus proposent une organisation avec des plantations à Sully et le ramassage des déchets aux abords du village.
- Décorations de Noël : un sapin sera mis devant la mairie et quelques décorations seront installés.
- Le Téléthon : samedi 4 décembre : randonnée Nanton-La Chapelle de Bragny, retraite aux Flambeaux, repas, concert, cinéma. Dimanche 5 décembre : Atelier et spectacle de cirque. Organisé par l'Amicale des Nantonnais en partenariat avec l'association de la Chapelle de Bragny.
- Marché de Noël : dimanche 28 novembre au Foyer Rural, organisé par le CCAS.
- Réception d'une seule offre d'achat pour le compresseur mais pas pour le pulvérisateur, ni pour l'arbre. Mr DE LAUNAY propose de le racheter au prix de 100 €. L'unique offre du compresseur a donc été validé à l'unanimité au prix de 515 €.

Séance levée à 21h50.

